

Rectorat de l'académie de Créteil
Division des Personnels Enseignants

Cellule Mouvement
Mél : mvt2d@ac-creteil.fr

4, rue Georges-Enesco
94 010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr

Annexe 01

Circulaire académique 2025-035 du 19/03/2025

Titre : Calendrier du mouvement national à gestion déconcentrée – phase intra académique 2025

I / MOUVEMENT INTRA ACADEMIQUE GENERAL DES PERSONNELS ENSEIGNANTS ET DES PERSONNELS D'EDUCATION :

Du 21 mars (12h) au 10 avril 2025 (23h59)	Saisie des demandes de mutation sur I-Prof-Siam
Le 11 avril 2025	Téléchargement des confirmations de demande de mutation sur I-Prof-Siam
Le 18 avril 2025	Date limite de retour des demandes formulées au titre du handicap auprès du médecin-conseiller technique de la rectrice
Le 18 avril 2025	Date limite de retour des confirmations de demande de mutation signées, et des pièces justificatives via COLIBRIS CRETEIL
Le 06 mai 2025	Date limite de participation tardive au mouvement
Du 11 avril au 07 mai 2025	Contrôle des barèmes et traitement des demandes par la DPE
Du 07 mai au 22 mai 2025	Consultation des demandes et affichage des barèmes sur I-Prof-Siam Période de contestation des barèmes via COLIBRIS CRETEIL
Le 06 juin 2025	Résultats – phase intra académique et mouvement spécifique académique
Du 06 juin au 06 août 2025	Demande de recours ou de révision d'affectation via l'application COLIBRIS CRETEIL
Juin/Juillet 2025	Phase d'ajustement : affectation des TZR

II / MOUVEMENT INTRA ACADEMIQUE DES PROFESSEURS D'ENSEIGNEMENT GENERAL DE COLLEGE (PEGC) :

Du 21 mars 2025 (12h) au 10 avril 2025 (23h59)	Saisie des demandes de mutation sur I-Prof-Siam
Le 11 avril 2025	Téléchargement des confirmations de demande de mutation sur I-Prof-Siam
Le 18 avril 2025	Date limite de retour des confirmations de demande de mutation signées, et des pièces justificatives via COLIBRIS CRETEIL
Du 11 avril au 07 mai 2025	Contrôle des barèmes et traitement des demandes par la DPE
Le 06 mai 2025	Date limite de participation tardive au mouvement
Du 07 mai au 22 mai 2025	Consultation des demandes et affichage des barèmes sur I-Prof-Siam Période de contestation des barèmes via COLIBRIS CRETEIL
Le 06 juin 2025	Résultats – phase intra académique et mouvement spécifique académique
Du 06 juin au 06 août 2025	Demande de recours ou de révision d'affectation via l'application COLIBRIS CRETEIL

III/ PSYCHOLOGUE DE L'EDUCATION NATIONALE (PSYEN) :

Du 21 mars 2025 (12h) au 10 avril 2025 (23h59)	Saisie des demandes de mutation sur I-Prof-Siam.
Le 11 avril 2025	Téléchargement des confirmations des préférences sur I-Prof-Siam.
Le 18 avril 2025	Date limite de retour des confirmations de demande de mutation signées, et des pièces justificatives via COLIBRIS CRETEIL.
Du 11 avril au 07 mai 2025	Contrôle des barèmes et traitement des demandes par la DPE.
Le 06 mai 2025	Date limite de participation tardive au mouvement.
Du 07 mai au 22 mai 2025	Consultation des demandes et affichage des barèmes sur I-Prof-Siam. Période de contestation des barèmes via COLIBRIS CRETEIL
Le 06 juin 2025	Résultats – phase intra académique et mouvement spécifique académique
Du 06 juin au 06 août 2025	Demande de recours ou de révision d'affectation via l'application COLIBRIS CRETEIL

IV/ MOUVEMENT DES PERSONNELS ENSEIGNANTS ET DES PSYEN SUR POSTE SPECIFIQUE :

Du 21 mars (12h) au 10 avril 2025 (23h59)	Saisie des demandes de mutation sur I-Prof-Siam
Le 11 avril 2025	Téléchargement des confirmations de demande de mutation sur I-Prof-Siam
Le 18 avril 2025	Date limite de retour des confirmations de demande de mutation signées, et des pièces justificatives via COLIBRIS CRETEIL
Le 06 juin 2025	Résultats – phase intra académique et mouvement spécifique académique
Du 06 juin au 06 août 2025	Demande de recours ou de révision d'affectation via l' application COLIBRIS CRETEIL